

- 1) le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources demande à ses fonctionnaires d'entreprendre une analyse exhaustive des coûts et avantages sociaux du projet de la Synfuels;
- 2) le gouvernement examine sérieusement la proposition actuelle de la société Scotia Synfuels Limited ou qu'il propose d'autres mécanismes de financement du projet;
- 3) pour permettre de mieux contrôler son destin énergétique, le gouvernement fédéral adopte une politique énergétique qui engloberait le financement de projets comme celui-ci; et
- 4) pour permettre, comme il le souhaite, de diminuer la demande de pétrole brut léger et ordinaire au Canada, que le gouvernement fédéral examine la possibilité d'accorder aux producteurs de combustibles synthétiques à base de charbon un allègement fiscal comparable à celui accordé aux producteurs de combustibles de remplacement comme le gaz naturel comprimé, le propane et le diesel.

Respectueusement soumis,

Le président

DANIEL HAYS